

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - Édition 09.2018 Sous-traitance

1. Champ d'application

Les présentes conditions sont pleinement applicables à toutes nos ventes, excepté si elles sont modifiées ou complétées par des arrangements convenus par écrit. D'autres conditions figurant dans les documents de l'acheteur ne sont applicables que si nous les avons acceptées.

2. Offres

Toutes nos offres sont sans engagement. Nous conservons le droit de propriété et le droit d'auteur sur nos dessins et autres documents et le droit d'auteur sur nos échantillons. Sans notre autorisation, ces éléments ne peuvent être ni utilisés ni communiqués à des tiers. Nos offres ont une durée de validité de 2 mois.

3. Commandes

Une commande n'est valable que lorsque nous l'avons acceptée et confirmée par écrit. Toute commande doit être accompagnée de dessins cotés lisiblement avec tolérances. Si l'acheteur n'émet pas de prescriptions spéciales, les tolérances d'usage ainsi que les DIN respectives sont appliquées.

4. Prix

S'il n'en a pas été convenu autrement, nos prix s'entendent départ usine, frais d'emballage non compris.

5. Frais d'outillage

Lorsque la commande de l'acheteur concerne la fabrication de prototypes ou de pièces uniques, des frais d'outillage lui sont facturés. Le montant de ces frais est détaillé dans l'offre.

6. Conditions de paiement

Les factures sont payables net, sans déduction, à 30 jours. Tous les frais bancaires se rapportant au paiement sont à la charge de l'acheteur. Les frais d'outillage sont payables sans déduction à 30 jours à compter de la date de la facture. En cas de retard de paiement, l'acheteur doit payer un intérêt moratoire de 5 % au-dessus du taux d'escompte de la Banque nationale suisse.

7. Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral.

8. Délais de livraison

Nous nous efforçons toujours de respecter les délais de livraison, que nous établissons au plus juste. Nous ne pouvons toutefois assumer aucune garantie en cas de non-respect. Le délai de livraison est prolongé proportionnellement en cas de force

majeure, y compris pour cause de grève ou lock-out, sans distinction que si ces événements interviennent chez nous ou chez un de nos fournisseurs. Toute demande de paiement d'indemnités de retard, en particulier de dommages et intérêts, est exclue.

9. Expédition

Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, même en cas d'expédition franco, EXW (Incoterm 2010).

10. Livraisons partielles

Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles.

11. Modification de commande par l'acheteur

En cas de modification de commande par l'acheteur (quantité, dimensions, etc.), ce dernier est tenu de prendre à sa charge les pièces déjà ébauchées ou terminées ainsi que la matière première. Les frais d'usinage y afférents sont également facturés.

12. Réclamations

Toute réclamation quant au poids, au nombre de pièces ou à la qualité doit nous parvenir par écrit au plus tard dans les huit jours qui suivent la réception des marchandises. À défaut d'une telle notification, la livraison est réputée acceptée. Les retours de marchandises résultant de contrôles statistiques ne sont acceptés que si les bases de contrôle sont dûment approuvées par chacune des parties et si une autorisation de retour a été donnée à l'acheteur par écrit.

13. Garantie

La garantie est limitée à la remise en état ou au remplacement des pièces dont il est prouvé qu'elles comportent un vice de matériel ou de fabrication. Elle expire en toute circonstance 3 mois après la date de la facturation. Nous n'acceptons aucune réclamation après que les marchandises que nous avons livrées ont été usinées, transformées ou assemblées. Toute demande de paiement de dommages et intérêts ou de réduction de prix est exclue.

14. Annulation de commande par l'acheteur

Une annulation de commande en cours de fabrication ne peut être acceptée que si l'acheteur prend à sa charge les pièces déjà terminées ou ébauchées, la matière première et les frais d'étude et d'outillage.

15. Annulation de commande par le vendeur

En cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, indépendantes de notre volonté, nous nous réservons le droit de résilier le contrat sans que l'acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité.

16. Violation de brevets ou autres droits de tiers

Lorsque l'acheteur nous prescrit expressément l'exécution d'une commande, il garantit sous sa propre responsabilité qu'aucun droit de tiers, de quelque nature que ce soit, ne sera violé. L'acheteur s'engage à nous libérer de toutes prétentions de tiers qui pourraient résulter d'une telle violation.

17. Responsabilités pour obligations secondaires

Nous fournissons dans la pleine mesure de nos capacités les conseils et renseignements utiles concernant l'utilisation des marchandises que nous livrons, ainsi que l'exécution des pièces commandées, mais nous déclinons toute responsabilité concernant la qualification et l'emploi adéquat des marchandises.

18. For et droit applicable

Seul le droit suisse est applicable en cas de litige. La juridiction compétente est celle du domicile de notre entreprise.

En cas de divergence d'interprétation, le texte français des présentes conditions générales prime.